

L'eau en agriculture, un élément indispensable et un bien commun prioritaire

D'abord une évidence : pour l'agriculture, l'eau est un élément indispensable au développement des plantes, et pour les plantes d'été le premier facteur de leur réussite. Aussi depuis toujours les paysans scrutent le ciel et invoquent sainte Rose ou sainte Alpaïs en cas de sécheresse.

Depuis un siècle, l'homme a cherché à maîtriser les paramètres de production végétale :

- L'irrigation a permis de garantir le développement des cultures semées au printemps, l'orge de printemps, le tournesol, le maïs... surtout sur les terres sèches à faible réserve. Ce modèle est remis en cause aujourd'hui, mais la survie économique de nombreux agriculteurs dépend toujours de cette ressource.
- Le drainage des terres imperméables, qui s'est généralisé dans les années 1970, a permis une grosse amélioration car l'excès d'eau est aussi un facteur limitant pour les cultures, provoquant le tassement des sols, le pourrissement des semis, l'asphyxie des plantes.

Aujourd'hui, avec le réchauffement planétaire, les agriculteurs observent des dérèglements climatiques de plus en plus marqués : des périodes caniculaires, qui assèchent le sol très rapidement alternent avec des pluies excessives ; la très médiocre moisson 2024 est le résultat d'une année très humide, des semis à la récolte.

Le deuxième enjeu concernant l'eau en agriculture est sa qualité, qu'il faut améliorer à la fois pour notre consommation en eau potable et donc notre santé, et pour sauvegarder les milieux naturels.

En tant qu'agriculteur, j'ai aujourd'hui plus de questions que de réponses devant des solutions proposées souvent contradictoires :

Je n'utilise pas d'irrigation sur mon exploitation, car j'ai la chance d'avoir une partie de mes terres avec une bonne réserve utile, ce qui me permet de cultiver du maïs sur une partie de mon assolement, mais dans une proportion limitée : le risque est important quand le seuil de rentabilité est à 8 tonnes par hectare, et que mes résultats varient de 5 à 11 tonnes.

Je me suis engagé en MAE, Mesure Agro-Environnementale car je cultive des terres dans plusieurs bassins de captage d'eau potable. Le cahier des charges m'impose une limitation importante de l'usage des produits phytosanitaires, des surfaces réservées à l'environnement, des haies, et la culture de plantes à moindre impact environnemental moyennant un financement qui protège des risques d'échecs plus importants. Ce système qui fait progresser les agriculteurs vers une agriculture plus vertueuse montre ses limites : les cultures encouragées se vendent mal (le sarrasin est au 2/3 importé en France) et certaines comme le pois ne sont pas adaptées à nos sols.

L'administration change régulièrement les cahiers des charges en cours de contrat. L'évolution cohérente vers une production en agriculture biologique est aujourd'hui anéantie par l'abandon politique actuel de ce mode d'agriculture.



Tous ces obstacles ne font pas reculer les agriculteurs, qui, comme toujours essayent de s'adapter autant aux revirements des politiques agricoles qu'aux événements météorologiques. Comme pour l'agriculture, je pense que la société doit donner à l'eau un statut particulier ; elle est un bien commun prioritaire, vital, qui doit être le souci de tous.

David Fournier, céréalier à St Hilaire les Andrésis